



**Direction  
Éducation**

Fax. 04 94 36 81 50

[education@mairie-toulon.fr](mailto:education@mairie-toulon.fr)

---

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

---

# VILLE DE TOULON

Hôtel de Ville - Avenue de La République - BP 1407 - 83056 TOULON Cedex  
[www.toulon.com](http://www.toulon.com)

---

---

## DEMANDE DE BOURSE COMMUNALE

---

La Ville de Toulon attribue une bourse communale aux étudiants toulonnais poursuivant des études supérieures, à partir du niveau Licence.

### CONDITIONS D'ATTRIBUTION

Quatre conditions impératives doivent être réunies :

- être domicilié à Toulon,
- être étudiant hors Toulon et sa périphérie,
- justifier d'un certificat de scolarité pour l'année en cours,
- être bénéficiaire de la bourse nationale d'enseignement supérieur.

Les dossiers de bourse communale, dûment complétés, sont à retourner **avant le 31 décembre** à l'adresse suivante :

Direction Éducation  
256, avenue de la Victoire  
Bâtiment D  
Les Lices  
83000 TOULON

Pour tous renseignements complémentaires contacter la Direction Éducation au **04 94 36 82 14**.



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

# VILLE DE TOULON

Hôtel de Ville - Avenue de La République - BP 1407 - 83056 TOULON Cedex  
www.toulon.com

**Direction  
Éducation**

Fax. 04 94 36 81 50  
education@mairie-toulon.fr

## DEMANDE DE BOURSE COMMUNALE

### BÉNÉFICIAIRE ÉVENTUEL

Nom et Prénoms : .....

Nom de jeune fille : .....

Date et lieu de naissance : .....

Domicile à Toulon : .....

Étudiant à : .....

en : .....

Résultat de l'année scolaire précédente : .....

N° de téléphone : .....

### SITUATION DU DEMANDEUR

SI LE DEMANDEUR EST CÉLIBATAIRE :

Nom et Prénom du père : .....

Activité du père : .....

Gain annuel de l'année précédente : .....

Activité de la mère : .....

Gain annuel de l'année précédente : .....

Autres enfants à charge : .....





RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

# VILLE DE TOULON

Hôtel de Ville - Avenue de La République - BP 1407 - 83056 TOULON Cedex  
www.toulon.com

**Direction  
Éducation**

Fax. 04 94 36 81 50

education@mairie-toulon.fr

## DEMANDE DE BOURSE COMMUNALE

SI LE DEMANDEUR EST MARIÉ :

Nom et Prénom du conjoint : .....

Activité du conjoint : .....

Gain annuel de l'année précédente : .....

Enfants à charge : .....

Autres ressources : .....

### JUSTIFICATIFS À FOURNIR :

- R.I.B. (relevé d'identité bancaire) ou R.I.P. (relevé d'identité postal) en vue du virement de la bourse sur votre compte.
- Certificat d'inscription pour l'année scolaire.
- Attestation indiquant que l'étudiant est bénéficiaire d'une bourse nationale (attribution définitive et non provisoire).
- Photocopie du livret de famille.
- Justification des ressources :

a) pour les salariés, retraités ou pensionnés : avis de non imposition sur le revenu ou relevé d'imposition.

b) pour les commerçants ou artisans : justification du montant du forfait ou le cas échéant du bénéfice réel.

Nota Bene : en aucun cas, le double de la déclaration de revenus adressée au service des Contributions ne sera accepté pour tenir lieu de certificat de salaire ou de justification de ressources.

Je déclare **sur l'honneur**, exacts, les renseignements indiqués ci-dessus.

Fait à ....., le .....

